

# Château-Salins N°81



## Petite Ville de demain

Janvier à Avril 2024 - Bulletin municipal

[www.chateau-salins.fr](http://www.chateau-salins.fr)



# SOMMAIRE

## PERMANENCES EN MAIRIE

La CARSAT n'assure plus aucune permanence en Mairie.

Vous pouvez toujours les contacter au 3960

(Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail)

CALM (Centre d'Amélioration du Logement en Moselle)

Pour tout renseignement contactez la mairie

## PERMANENCES À LA MAISON DE L'ÉTAT

Des professionnels du droit ainsi que des associations sont à votre écoute. C'est un service gratuit, anonyme et confidentiel, comprenant les avocats, le conciliateur de justice, le délégué du procureur, le service de probation et d'insertion, le service d'éducation en milieu ouvert, le Centre Départemental d'Information de la Femme et de la Famille, la Consommation, Logement et Cadre de Vie, l'Association Maréale (information sur la médiation familiale) et l'Union Départementale des Associations Familiales.

Pour connaître le planning des permanences des différents intervenants et pour plus de renseignements :

[www.chateau-salins.fr](http://www.chateau-salins.fr) ou par téléphone au 03 87 05 10 22

Bulletin édité par la Mairie de Château-Salins :

Rue de Nancy  
57170 Château-Salins  
Tél. : 03 87 05 10 52  
[mairie@chateau-salins.fr](mailto:mairie@chateau-salins.fr)

Directeur de publication :

Gaëtan BENIMEDDOURENE,  
Maire de Château-Salins

Crédit photos :

Républicain Lorrain - Mairie de Château-Salins

Ligne Graphique - conception - impression :

PRIM Service - 57070 Metz - Tél. : 03 87 65 04 40  
Imprimé à 1 250 exemplaires  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2016

► <b>Mot du maire</b>	3
► <b>Fonctionnement de la commune</b> Les services publics à Château-Salins	4-5
► <b>Travaux réalisés et projets communaux</b> Plantations des arbres sur les prochaines années Début des travaux au cinéma Salle St-Jean	6-7
► <b>Coup de projecteur</b> Habiter à Château-Salins. Entre Nancy, Metz et Sarrebourg, au cœur de la plaine saline du Saulnois	8-9
► <b>Actualités</b> Les départs en retraite en 2023 Repas des anciens Cérémonie du Lieutenant STEILER Marché de Noël	10-11
► <b>Vie pratique</b> L'offre médicale dans notre Commune	12
► <b>Associations</b> Les Amis du Saulnois	13
► <b>Jeunesse</b> Retour sur les activités de fin d'année Elections du Conseil Municipal des Jeunes	14
► <b>Social</b> Inauguration du nouveau véhicule City All Plan Local d'Urbanisme Les naissances, les mariages et les décès de la commune en 2023 Elections en ligne	15





# MOT DU MAIRE



Chères Castelsalinoises, chers Castelsalinois,

**D'**octobre à décembre, la Ville de Château-Salins a organisé plusieurs manifestations et cérémonies qui ont permis une nouvelle fois de démontrer que nos services et nos élus sont bel et bien engagés et impliqués dans le dynamisme de la commune. C'est aussi un moyen de retrouver ce **"bien vivre ensemble"** qui participe activement à la cohésion sociale et à l'initiative personnelle ou collective. C'était le cas dernièrement avec **le Marché de Noël** qui s'est déroulé sur deux jours et qui a connu un succès sans précédent. **Plus de trente-quatre chalets** avaient été installés pour cette occasion et chacun a pu retrouver cet esprit de Noël que nous avons connu, il y a quelques années. C'est une réelle satisfaction pour l'ensemble de mon équipe municipale et je voudrais saluer le travail important des services techniques de la Ville qui ont été particulièrement engagés dans le montage et le démontage des chalets. Je remercie également tous **les commerçants, les restaurateurs et les associations** qui se sont mobilisés pour faire vivre cette féerie de Noël.

Dernièrement, **les Sapeurs-Pompiers de Château-Salins** ont accueilli leur nouveau **"patron"** au sein de l'unité territoriale de la commune. Un moment solennel pour ces "hommes du feu" qui ont organisé conjointement avec les services de la mairie et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle, la passation de commandement à la salle polyvalente. Ainsi, **le lieutenant Christophe STEILER** remplace le lieutenant **Claude SCHER**, décédé accidentellement. A cette occasion, l'ensemble du personnel, les élus et les habitants ont tenu à rendre hommage au regretté Claude SCHER qui était très apprécié de ses hommes.

**Sans transition**, je voudrais aborder les différents projets que la Ville de Château-Salins souhaite réaliser cette année. **Deux projets "phares"** ont été validés par le Conseil Municipal. Tout d'abord, **la réhabilitation de la salle de cinéma** qui devrait commencer dès le mois d'avril avec une réfection complète de la façade, de la toiture et du plafond ainsi que la reprise des murs intérieurs, de la scène, du sol, de l'électricité et des sanitaires. Le coût de cette opération est important, **soit près 800 000 euros, financés à 80%** par les différents opérateurs financiers. D'autre part, et pour des raisons de sécurité, la mise en place de ce chantier a nécessité la fermeture de l'établissement. Aussi, l'activité cinématographique se poursuivra, malgré tout, dans la salle polyvalente. Dès le début de l'année prochaine, nous allons pouvoir ouvrir les portes de cette belle salle qui deviendra, j'en suis convaincu, **le lieu de référence culturelle du territoire du Saulnois**.

Le deuxième projet consiste dans la réalisation de l'extension du bâtiment périscolaire. En effet, depuis quelques mois, nous ne pouvons plus accueillir d'autres enfants. Le service arrive à saturation et les locaux ne sont plus adaptés à la situation. Forts de ce succès, nous avons dû nous résoudre à augmenter la capacité d'accueil, soit près **d'une centaine de places supplémentaires**. La dépense engagée pour ce projet est de **660 000 euros**, qui sera financée à 80% également, la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle s'étant déjà engagée à hauteur de 50%. Au-delà de ces investissements nécessaires, la Ville de Château-Salins poursuit ses engagements en faveur des familles et d'une commune attractive en plein essor qui saura maintenir **son statut de chef-lieu de canton**.

Concernant **les travaux de végétalisations** de la voirie qui ont déjà commencé, il s'agit de créer **800 m<sup>2</sup> de massifs végétaux** sur les trottoirs rue de Strasbourg, de Metz, Dufays, de Nancy ainsi qu'à certaines intersections de la commune. Ce projet, qui a contribué dernièrement à l'obtention de la distinction **"Commune nature" niveau 2 libellules pour notre commune**, consiste également à assurer une meilleure gestion de l'eau et à mettre en place des plants qui résisteront aux conditions climatiques. Ces travaux d'un montant de **139 000 euros** ont été pris en charge par l'Agence de l'eau pour un montant de 81 000 euros.

Pour terminer, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour une année 2024, pleine d'espérance, de joie et de paix.

Bonne année à toutes et à tous !



Gaëtan BENIMEDDOURENE

Maire de Château-Salins  
Conseiller Départemental de la Moselle



# FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

La collectivité propose de nombreux services publics dédiés aux administrés. Leur but premier est de répondre aux besoins de la population. Vous trouverez ci-joint tous les établissements et services publics disponibles sur la commune.

## LA MAIRIE

Cet établissement public a pour principale mission de répondre aux besoins quotidiens de la population. Ce lieu d'accueil dédié au public renseigne et redirige les usagers vers les services concernés. Les agents de la collectivité vous informent sur l'urbanisme, sur l'état-civil, les élections, le recensement et sur les aides du CCAS.

Rue de Nancy - 57 170 CHATEAU-SALINS  
03 87 05 10 52 - [mairie@chateau-salins.fr](mailto:mairie@chateau-salins.fr)  
Lundi au mercredi : de 9h à 12h et de 13h à 17h  
Jeudi : de 9h à 12h et le vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 16h

## ADIL

### AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

L'ADIL est un organisme qui a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations concernant les conditions d'accès et les différentes aides locales à la rénovation. Il assure un rôle de prévention et de conseil, apporté par des juristes formés sur l'ensemble des thématiques liées au logement.

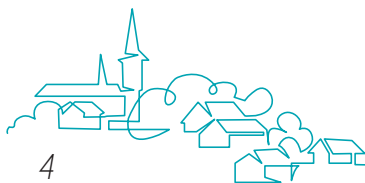
Des permanences se font sur la commune  
sur rendez-vous au 03 87 86 46 62  
A la Communauté de Communes du Saulnois  
ou en Mairie

## CALM

### CENTRE D'AMÉLIORATION DU LOGEMENT DE LA MOSELLE

Le CALM est une association présente sur la commune une fois tous les 2 mois, ayant pour mission l'accompagnement administratif et financier pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie des Mosellans. Des professionnels vous renseignent sur les primes, subventions et prêts que vous pouvez obtenir lors de vos projets de rénovation. Ils vous apportent une assistance, des conseils gratuits et sans engagement.

Ces permanences sont sur rendez-vous  
au 03 87 75 32 28  
Soit à la Communauté de Communes  
du Saulnois ou en Mairie



## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAULNOIS

La Communauté de Communes du Saulnois qui regroupe 128 communes, sur un territoire de 1000 km<sup>2</sup>, est située place de la Saline. Cet établissement public a été créé dans le but de développer l'économie, l'emploi sur le territoire, l'habitat et l'aménagement des zones artisanales et industrielles. Elle propose aux administrés du Saulnois, un service dédié à la Petite Enfance, au Tourisme, un service de traitement et ramassage des ordures ménagères et s'occupe de gérer le Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Depuis 2017, a été créé le Relais Petite Enfance. Ce service propose des animations délocalisées sur le Saulnois, ayant pour objectif l'éveil des enfants. Il est une véritable mine d'informations, d'aides et de formations, pour les assistantes maternelles, les parents et futurs parents.

14 Ter place de la Saline - 57 170 CHATEAU-SALINS  
03 87 05 11 11  
Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

## LA MAISON DE L'ETAT

La Maison de l'Etat, située 6 rue de Nancy dans les anciens locaux de la sous-préfecture, propose depuis 2016, l'accès à différents services et associations. Véritable source d'informations pour les collectivités territoriales et les usagers, on y retrouve les services des permis de conduire, de l'Office national des Forêts et le dispositif Point-Numérique mettant à disposition du matériel informatique pour effectuer des démarches administratives en ligne. Tous les mois, la maison de l'Etat propose des consultations gratuites avec différents services : UDAF, CAF, conciliateur de justice, avocats, défenseurs des droits et notaires.

L'accès à certains de ces services nécessite une prise de rendez-vous :  
Point numérique : 03 87 05 10 22  
Point d'accès aux droits : 03 87 05 08 21

6 rue de Nancy - 57 170 CHATEAU-SALINS  
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h

## LA MAISON DU DÉPARTEMENT

La Maison du Département propose différents services en lien direct avec les compétences du département. Les usagers peuvent disposer de consultations prénatales, du soutien à la parentalité, de protection de l'enfance, d'aide à l'insertion professionnelle, d'accompagnement dans le domaine de l'habitat et de l'assistance pour les personnes en perte d'autonomie.

Prise de rendez-vous au 03 87 21 47 00  
2 rue de la Tuilerie - 57 170 CHATEAU-SALINS  
du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30



## Plantations des arbres sur les prochaines années

**D**ans le cadre du programme national "Petites Villes de Demain", la Commune s'inscrit dans une démarche de transition écologique et d'amélioration du cadre de vie. En effet, des travaux de végétalisation de la voirie ont débuté le 11 décembre 2023.

Accompagnée par un Bureau d'Etudes, la Commune va créer sur cinq secteurs, 800 m<sup>2</sup> de massifs pour y implanter des arbres, des arbustes et des vivaces dans les rues suivantes :

- Rue de Strasbourg
- Rue de Metz
- Rue Dufays
- Intersection rue Solvay - Avenue Maréchal Foch
- Intersection rue de Nancy - Rue Basse-Courcelle

En parallèle 175 m<sup>2</sup> de massifs existants seront repris.

Ce projet fait suite au plan de gestion différenciée réalisé par la FREDON qui a permis un repérage des espaces verts existants, un plan de zonage et d'entretien, et des préconisations en terme d'aménagements.

Les plants seront choisis selon plusieurs critères :

- Résistance aux différentes conditions climatiques (sécheresse et gel),
- Entretien limité,
- Intérêt mellifère,
- Pas de plantes annuelles,
- Peu consommateurs en eau.

De plus, une gestion intégrée des eaux de pluie sera mise en place permettant alors l'infiltration directe des eaux des voiries imperméables dans ces massifs.

Par ces aménagements d'embellissement, la ville participe à la protection de la biodiversité, la réduction de la pollution de l'air et à la lutte contre les îlots de chaleur.

Montant des travaux : 139 518 € HT  
Subvention agence de l'eau : 81 236 € HT  
Subvention Région : en attente





La salle de cinéma Saint Jean est un lieu culturel exceptionnel pour les habitants du territoire : elle offre une programmation diversifiée de films, s'adresse à un public varié, permet la mixité sociale et conduit des partenariats associatifs et scolaires.

Pour les élus, le cinéma est un atout précieux pour le dynamisme culturel, social et économique de la Ville. De plus, il est marqueur de l'entrée du centre-bourg lorsque l'on arrive de Metz. Il est situé à une position stratégique

au croisement d'axes de circulation majeurs et à ce titre profite d'une excellente visibilité. Il est donc nécessaire de conserver et de valoriser l'image architecturale et emblématique de la façade du bâtiment.

Cependant, pour que le site continue de divertir sur le long terme et donne une ouverture culturelle qui dépasse la proposition cinématographique, de nombreux travaux de rénovation sont nécessaires (voir ci-dessous) :

- La rénovation de la façade et de la toiture
- Désamiantage
- L'isolation thermique du bâtiment
- La mise aux normes en termes d'accessibilité et de sécurité (dont incendie)
- Le remplacement de l'éclairage (sécurité des accès, esthétique, économies d'énergie...)
- La réfection des murs et des sols
- La rénovation des blocs sanitaires
- La rénovation signalétique intérieure et extérieure
- Le remplacement des menuiseries intérieures et extérieures
- Mise aux normes des accès aux espaces techniques (combles et sous-sol)
- Amélioration de l'acoustique
- Installation d'une VMC dans les sanitaires
- Nettoyage et réparation des fauteuils
- Modernisation de l'écran de projection



C'est accompagnée du cabinet d'architecte "Atelier 22", que la Commune a rédigé un cahier des charges déterminant les travaux de réhabilitation (16 lots) qui démarreront courant avril.

D'ici un an l'établissement offrira de meilleures conditions d'accueil.

Estimation du montant des travaux : 646 000 € HT (hors maîtrise d'œuvre).  
Qui devraient être largement subventionnés dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain"





# COUP DE PROJECTEUR



## Habiter à Château-Salins

Entre Nancy, Metz et Sarrebourg,  
au cœur de la plaine saline du Saulnois



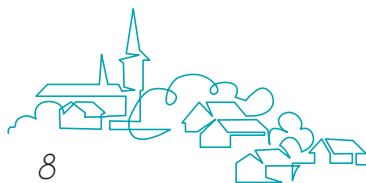
Par délibération de son Conseil Municipal en date du 30 septembre 2021, la Commune de Château-Salins a confié à la Sodevam (société de développement et d'aménagement de la Moselle) une concession d'aménagement pour la réalisation d'un lotissement, l'échéance de cette convention est fixée au 16 décembre 2031 (soit une durée de 10 ans).

Le périmètre de l'opération couvre une surface d'environ 4.4 ha, située derrière l'hôpital et la maison de retraite. Son aménagement doit permettre la réalisation d'un programme prévisionnel global des constructions comprenant environ 34 000 m<sup>2</sup> de surfaces cessibles dédiées à du logement. Cet aménagement comprend l'ensemble des travaux de voirie, de réseaux, d'espaces libres et de diverses installations à réaliser pour répondre aux besoins des futurs habitants ou usagers. Ces travaux seront réalisés dans le cadre de la concession.

Situé dans un cadre verdoyant, entouré de prairies, le lotissement "Le Pâtural" aura pour objectif de devenir un quartier mixte et multigénérationnel qui comprendra des parcelles de 144 à 966 m<sup>2</sup>, allant du logement en bande à la maison individuelle. Ces parcelles seront aménagées en plusieurs tranches.

La première tranche sera réalisée dans le prolongement de la nouvelle entrée de l'hôpital et comprendra environ 30 lots allant de 144 à 966 m<sup>2</sup> dédiés à de l'habitat individuel ou groupé, avec des prix de vente allant de 38 280 € à 106 206 €, soit 110€ le m<sup>2</sup>.

Libre des constructeurs, le lotissement permettra d'accueillir de nouvelles familles (le lotissement des Eglantiers ne proposant plus de terrain à la vente) mais aussi des seniors qui souhaiteraient disposer d'une maison de plain-pied adaptée, proche de toutes les commodités.





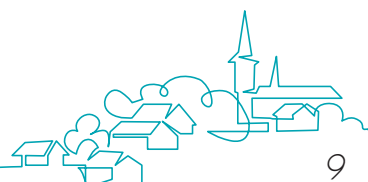
La liste des parcelles disponibles est en état de pré-commercialisation pour la 1ère tranche. Celles-ci sont consultables sur leur site internet [www.sodevam.com](http://www.sodevam.com)



Réf parcelle	Nature	Surface (en m <sup>2</sup> )	Montant TTC
1.1	Terrain Individuel	644	70 840,00 €
1.2	Terrain Individuel	686	75 460,00 €
1.3	Terrain Individuel	753	82 830,00 €
1.4	Terrain Individuel	966	106 260,00 €
1.5	Terrain Individuel	965	106 150,00 €
1.6	Terrain Individuel	453	49 830,00 €
1.7	Terrain Individuel	474	52 140,00 €
1.8	Terrain Individuel	492	54 120,00 €
1.13	Terrain Individuel	596	65 560,00 €
1.14	Terrain Individuel	505	55 550,00 €
1.15	Terrain Individuel	434	47 740,00 €
1.21	Terrain Individuel	264	29 040,00 €
1.27	Terrain Individuel	264	29 040,00 €



Pour plus de renseignements, veuillez contacter  
le service commercialisation de la Sodevam  
au 03 87 66 07 77



## Les départs en retraite en 2023



Pour Patrick AUBERTIN

La commune a mis à l'honneur Patrick AUBERTIN qui a consacré la quasi-totalité de sa carrière à Château-Salins et dans les environs en tant que kinésithérapeute. Il se déplaçait aussi à domicile et par tous les temps même parfois le week-end pour apporter les soins et notamment aux bébés ayant des soucis respiratoires. Son cabinet était un lieu de soins mais aussi de rencontres et de convivialité.



Pour Massimo PRATELLI

La commune a remercié également Massimo PRATELLI, médecin à Château-Salins depuis 1993. Rapidement intégré, il a créé une patientèle fidèle. Il est intervenu aussi à l'hôpital. Il faisait partie des médecins de famille que l'on pouvait appeler jour et nuit et qui se déplaçait encore à domicile. Par ailleurs il a été engagé dans la vie municipale en tant que conseiller municipal et membre du Lions Club de Château-Salins.



André Fisch et Gilles Poirel

La commune a tenu à remercier l'engagement de 2 figures emblématiques, commerçants à Château-Salins : Monsieur André FISCH et Monsieur Gilles POIREL avec leur épouse.

Monsieur Gilles POIREL est venu s'installer avec sa femme comme cafetier-restaurateur. C'est dans une ambiance très conviviale que l'on pouvait y déguster une excellente cuisine traditionnelle. Ils ont pris une retraite bien méritée il y a 6 ans déjà. Monsieur Gilles POIREL a bien résumé son métier : "on fait cela car on aime les gens !" Tout petit déjà, André FISCH a baigné dans l'ambiance de bistrot. Il a repris le café de ses parents place de la République et ensuite le tabac presse avec sa femme Christiane. Figure emblématique, au franc parler, il animait son café avec sa bonne humeur et son sens des autres.

## Repas des anciens

Près de 130 invités étaient réunis le 5 novembre 2023 pour un repas convivial avec une animation musicale de Pascal WEBER.

Les doyens de la journée, Madame SCHLICK Marie-louise 92 ans et Monsieur Pierre FOURNIER 87 ans ont reçu un cadeau.



Avec Madame SCHLICK Marie-Louise et Monsieur FOURNIER Pierre (doyens présents)





## Cérémonie du Lieutenant STEILER



Le samedi 21 octobre a eu lieu la prise de commandement du Lieutenant Christophe STEILER. En poste depuis le 1er juillet, il succède à Claude SCHER décédé subitement il y a bientôt 1 an.

## Marché de Noël



Le marché de Noël s'est déroulé les 16 et 17 décembre place de la Saline. Ce fut un succès sans précédent !

De nombreux visiteurs ont répondu présents pour partager un instant magique à Château-Salins.





## L'offre médicale dans notre Commune

A la suite du départ à la retraite de deux des praticiens de Château-Salins, nous pensons utile de vous rappeler toute l'offre des professionnels de santé de notre ville.



Trois **médecins généralistes** (Drs BARBE, MARGALET et CLAUDEL) sont installés à Château-Salins.

Les **infirmières et infirmiers** sont répartis au sein de trois cabinets F. MARTIN et A. DONATIN d'une part, S. ROTH, M. WINTERSTEIN et J. DEHAND, ensuite et enfin, C. BRABIS.

La commune compte également un **cabinet de kinésithérapie** (Mrs Bastien SOLDATIC, Benoit JAYON et Miled CHAMOUN) et un cabinet d'ostéopathie (Mr GROSJEAN).

La **pharmacie** LEJEUNE vous accueille du lundi au vendredi 9h-12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Deux **cabinets dentaires** sont installés dans la commune (Dr BIACHE et BUI au sein du cabinet Ste Appoline et le cabinet du Dr SCHIOCHET). L'atelier CERAM 57 les épaula dans leur tâche en fabriquant les prothèses dentaires.

La ville compte également un **hôpital de proximité** avec des lits de médecine, de SSR (soins de suite) et de long séjour. Au sein de l'établissement est installé le **cabinet de radiologie** du Dr Gautier LAURENT (qui a succédé aux Dr Chansel et Caquelin) et qui est doté maintenant d'un **scanner**.

L'**hôpital** compte également de nombreuses consultations de médecins spécialistes qui étant installés dans les villes environnantes, viennent régulièrement consulter à Château-Salins.

A Château-Salins vous pouvez également bénéficier des soins de Mmes DESJARDIN et KURZAWA **orthophonistes**.

Le **laboratoire** BIOGROUP vous accueille 15 place de la Saline.

### Voici les numéros de contact et adresse des différents professionnels de santé :

Dr BARBE ..... 03 87 01 44 76  
Dr CLAUDEL ..... 09 50 15 34 15  
Dr MARGALET ..... 03 87 05 20 40

Cabinet dentaire Ste Appoline .. 03 87 05 12 88  
Cabinet SCHIOCHET ..... 09 80 52 13 43

Cabinet de kinésithérapie ..... 03 87 86 83 10

Ostéopathe ..... 03 87 01 42 39

#### Cabinets d'infirmiers

F. MARTIN ..... 03 87 05 13 00  
S. ROTH ..... 03 87 05 18 61  
C. BRABIS ..... 06 21 17 32 31

HOPITAL (et spécialistes) ..... 03 87 05 54 54

Cabinet de cardiologie ..... 03 87 05 97 71

Radiologie ..... 03 87 05 20 39

Pharmacie ..... 03 87 05 10 30

#### Orthophoniste

Mme DESJARDIN ..... 06 70 29 13 73

Mme KURZAWA ..... 06 13 95 17 99

Laboratoire Biogroup ..... 03 87 05 70 50

Nous vous rappelons également qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, vous pouvez joindre **le médecin de garde au 0 820 33 20 20** ou même **le 15 en cas d'urgence**.

Vous pourrez retrouver ces informations sur le site "CITY ALL".





## Les Amis du Saulnois

Notre association "*les Amis du Saulnois et de son Patrimoine*" a été fondée en 2010 mais elle n'a fait que prendre le relais d'une inter-association "*Nature et Patrimoine du Saulnois*" laquelle émanait de l'ancien Club-Nature de la MJC de Château-Salins dont la naissance nous ramène à 1981, soit 42 ans d'activités en faveur du patrimoine local sous toutes ses formes !

Le Comité actuel est formé de Monsieur Roger RICHARD, Monsieur Michel MARCHETTO, Madame Odile DUGRAIN, Monsieur Gilles POIREL, Monsieur Jean-Paul DUMET et Monsieur Michel PHAM.

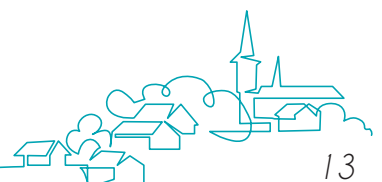
L'association organise régulièrement des **visites commentées** sur des thèmes très variés touchant aussi bien à la **nature** (oiseaux, champignons, plantes, lecture de paysages ...) qu'à l'**histoire** (monuments, églises, châteaux, sites historiques ...). Le plus souvent

tous les aspects du patrimoine sont abordés au cours de ces sorties. Il en est de même pour les nombreuses **conférences** à l'origine de la **publication des "Cahiers du Saulnois"**. Une dizaine de Cahiers ont déjà été édités que l'on peut se procurer auprès des membres du Comité.

De nombreux **panneaux pédagogiques** ont déjà été inaugurés par la municipalité notamment au niveau de l'église et de la Place du Ruisseau salé. Les Amis du Saulnois ont dernièrement travaillé sur le circuit pédestre des anciennes salines qui sera inauguré au printemps prochain.

Pour en savoir davantage, consultez le site [www.amisdusaulnois.com](http://www.amisdusaulnois.com)

Mieux encore, rencontrez-nous lors de notre prochaine Assemblée Générale le vendredi 22 mars 2024 à 18h00 à la salle polyvalente !



# JEUNESSE

## Retour sur les activités de fin d'année

### Retour sur le projet jeunes estivants

Dans le cadre du projet jeunes estivants financé par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Service jeunesse a fait appel à un artiste photographe Nicolas BONI et son assistant Quentin BONNET pendant les vacances de la Toussaint. Cet artiste Mosellan est venu trois semaines en résidence au gîte des Salines afin de réaliser un projet sur notre ville.

Le projet consistait à créer plusieurs scènes photographiques entre authenticité et humour, sur le thème des bêtises et de mettre en évidence des lieux symboliques de la ville. Au total 11 jeunes ont pu découvrir l'univers de la photographie. Les œuvres seront exposées à Château-Salins en début d'année.



### Elections du Conseil Municipal des Jeunes

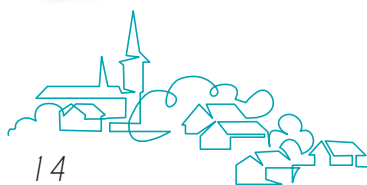
En décembre, les élèves de CM1 et de CM2 ont élu leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes. Au cours d'une première rencontre avec Madame MARTIN, Adjointe à la Jeunesse, Monsieur le Maire, et Marion, leur animatrice, les enfants ont découvert le rôle d'un Conseil Municipal et le déroulement des élections. Puis, les enfants volontaires résidant à Château-Salins et Coutures ont pu se porter candidats et faire campagne auprès de leurs camarades. Enfin les enfants ont pu voter comme dans une vraie élection, découvrir l'urne, l'isoloir, et le vote à BULLETIN SECRET.

A l'issue des élections, le Conseil Municipal des Jeunes composé de 10 membres a été installé.

Les jeunes conseillers se sont réunis en séance plénière le 19 décembre en présence de leurs parents et de plusieurs élus afin d'élire leurs Président et Vice-Présidents et de s'entretenir sur leurs motivations et leurs projets.

Le Conseil Municipal des Jeunes se compose de :

- Paul PETITJEAN, Président
- Liloo PREMPAIN, Vice-Présidente
- Ema TOUSSAINT, Vice-Présidente
- Malicia NAMUROIS, Conseillère
- Timéo BLAISIN, Conseiller
- Oscar PIERREL, Conseiller
- Lucie PETITJEAN, Conseillère
- Romane PETITJEAN, Conseillère
- Raïssa GEAMANU, Conseillère
- Adam CHBOUKI, Conseiller





## Inauguration du nouveau véhicule

Vous avez sans doute remarqué que Stéphanie, notre agent de convivialité dispose d'un nouveau véhicule. Il a été réceptionné en présence de quelques sponsors le 11 septembre dernier. Vous savez que ce véhicule est mis gratuitement à notre disposition par la société Visiocom qui le finance grâce aux espaces publicitaires disposés sur la carrosserie.



Nous remercions donc les entreprises qui ont participé à cette opération :

- WAGNER Immobilier
- MATCH
- Garage Val de Seille
- ERT BLAISIN
- Le Lunetier
- BIG MAT
- AUDIKA
- BALEZO-GUERET
- CBI
- Marquage du Saulnois
- VEOLIA
- SARL DK Elec

## Décès dans la commune en 2023

Ils nous ont quitté en 2023 :

Mr CALVEZ Hubert, Mr CESAR René, Mr COLLIN Marcel, Mme CAPS (née DAVIDOV) Katia, Mme DOUCHER (née EUMONT) Renée, Mr FIX Jacques, Mme LAURENT (née GALCERA) Fabienne, Mme DURAND (née GALMICHE) Marie, Mr KEL Jean-Louis, Mr PETIG François, Mr PICAUT Gilbert, Mme PIGEON Marie-Claudine, Mr RICHARD Bernard, Mme MERCY (née RITTER) Lucie, Mme SCHOELLDORF Sylvie, Mr STUBER Willy, Mr STUTZMANN Albert, Mr VIGNAU Pierre, Mr ZWICKL Jacques, Mme MASSAUX (née ZWICKL) Josette, Mr HASSLER Claude et Mme MARSAL (née BESSARD) Paulette.

## Naissances & mariages dans la commune en 2023

Mr le Maire a eu le plaisir d'unir 7 couples et d'accueillir sur sa commune 12 nouveaux nés.

City All



Toute l'actualité de Château-Salins en un clic !

Pour rester informé en temps réel de l'actualité !

DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE Château-Salins

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Actualités
- Evénements
- Travaux

Retenez toute l'information locale sur votre Smartphone !

Téléchargez gratuitement CityAll

Mairie de Château-Salins - 03 87 05 10 52  
www.château-salins.fr

## Plan Local d'Urbanisme

La commune lance la révision de son PLU. Un registre de concertation est disponible sur les horaires d'ouverture du secrétariat.



## Elections en ligne

Je m'inscris sur les listes électorales :  
Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Les conditions pour avoir le droit de vote :

- Posséder la nationalité française
- Être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Avoir une attache avec la commune (domicile principal, qualité de contribuable ou de gérant de société).

Pièces à joindre à l'inscription :

- Un justificatif de votre identité (carte nationale d'identité, passeport)
- Un justificatif de domicile (facture d'électricité, impôts...).

- Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous aurez à transmettre :
- Une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale. Vous pouvez effectuer cette déclaration directement en ligne.
- Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir :
  - Un justificatif d'identité,
  - Un justificatif de domicile
  - Un formulaire cerfa n° 12669 de demande d'inscription disponible en mairie.

Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.







# COMMUNE NATURE

## Deux libellules pour Château-Salins

Notre commune a été reconnue « Commune Nature » (niveau deux ) ce mardi 5 décembre à Thaon les Vosges.

Cette distinction est la reconnaissance de notre engagement, depuis plusieurs années, dans une démarche respectueuse de l'environnement qui contribue à préserver la ressource en eau et le développement de la biodiversité. Cette distinction relève du travail et de l'investissement de l'ensemble des agents communaux.

Si cette distinction nous honore, elle nous engage aussi : pour les trois années à venir sur l'ensemble de notre espace public, cimetière compris, à la non utilisation de produits phytosanitaires et la gestion différenciée de nos espaces verts.

Un gage de réussite, dans la durée, de notre démarche et de notre engagement est votre implication. Il est important que chacun s'approprie les enjeux liés à ces changements de pratiques d'entretien : enjeux de santé publique, de préservation des milieux naturels et de la biodiversité.

Nous avons besoin de votre investissement dans cette démarche vertueuse, et cet investissement peut se concrétiser par votre action au quotidien pour que Château-Salins reste une ville où il fait bon vivre !

